



Desolidarisation de bail avec mon ex compagnon

Par **mamiemugel**, le **26/08/2009** à **12:28**

Bonjour,

j'ai conclu un bail avec mon ex compagnon à nos deux noms, depuis notre separation il refuse de signer la demande de resiliation ce qui fait que je n'habite plus l'appartement mais qu'il reste à mon nom. je voudrais juste me desolidariser du bail mais l'agence me dit que c'est impossible .de quelle maniere pourrais je faire valoir que je ne suis plus responsable du montant des loyers .

je vous remercie par avance de vos reponses

Par **jeetendra**, le **26/08/2009** à **13:12**

bonjour, malheureusement comme vous etes engagé pour la durée du bail vous ne pouvez pas vous désolidariser avant son terme, donc l'agence immobilière à raison, cordialement